

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 février 2023
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 21 février 2023, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2641 \(2022\)](#), adoptée le 30 juin 2022, par laquelle le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 1^{er} août 2023 le mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo et m'a demandé de prendre les mesures administratives requises à cet effet.

Comme suite à ma lettre du 24 août 2022 ([S/2022/641](#)), je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1533 \(2004\)](#) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé M^{me} Fiona Mangan (Irlande) deuxième experte en ressources naturelles et questions financières.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António **Guterres**

